

Municipalité de Rivière-à-Pierre
MRC de Portneuf

Procès-verbal de la séance extraordinaire dûment convoquée du Conseil de cette Municipalité, tenue au centre communautaire le 17 décembre 2019 à 19h30, à laquelle sont présents:

Son Honneur monsieur le maire suppléant	Alain Lavoie
Madame la conseillère	Danielle Ouellet
Messieurs les conseillers	Jacquelin Goyette
	Jason Gauvin-Landry
	Patrick Delisle

formant quorum.

Étaient absents : madame le maire Andrée St-Laurent et M. Denis Bouchard, conseiller

Madame Mélanie Vézina, directrice générale et secrétaire-trésorière adjointe, est aussi présente.

La directrice générale donne lecture de l'avis de convocation lequel a été signifié tel que requis par le Code municipal à tous les membres du Conseil le 10 décembre 2019. Un avis public a aussi été affiché en date du 6 décembre 2019 tel que requis par le Code municipal. Tel qu'il appert dans cet avis de convocation, la présente séance a pour but la prise en considération des sujets ci-dessous:

1. Adoption du budget 2020
2. Adoption du programme triennal d'immobilisations 2020, 2021 et 2022

2019-12-195

Adoption du budget 2020

Il est proposé par M. Patrick Delisle
Et résolu à l'unanimité des membres présents

D'adopter le budget 2020 pour la municipalité de Rivière-à-Pierre tel que déposé.

Adoptée

2019-12-196

Adoption du programme triennal d'immobilisations 2020, 2021 et 2022

Il est proposé par M. Jacquelin Goyette
Et résolu à l'unanimité des membres présents

D'adopter le programme triennal d'immobilisations 2020, 2021 et 2022 de la municipalité de Rivière-à-Pierre tel que déposé.

Adoptée

Période de questions

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Mme Danielle Ouellet de lever la présente séance. La séance est levée par monsieur le maire suppléant à 19h45.

Alain Lavoie, maire suppléant

Mélanie Vézina, directrice générale et
secrétaire-trésorière adjointe